



Semaine du 3 au 9 décembre 2007 n° **192**

Sommaire

- **Discours de Sarkozy** : les réactions syndicales
- **Énergie** : la CGT conserve sa première place
- **Justice** : exceptionnelle mobilisation le 29 novembre
- **EDF** : les syndicats refusent que le groupe soit « la vache à lait de l'État »
- **La Tribune** : en grève, absente des kiosques vendredi
- **France 3 Nord/Pas-de-Calais** : grève pour l'avenir des décrochages régionaux
- **Régimes spéciaux** : on négocie, mais la colère persiste
- **Presse** : les syndicats de journalistes reçus par la ministre de la Culture
- **Loi Péresse** : un mois de mobilisation fait bouger le gouvernement
- **Formation continue** : les chômeurs en bénéficient toujours moins que les salariés
- **Recherche et marché** : la santé dans la tourmente des affaires

Édito

Salaires : il va falloir aller chercher les augmentations !

Il en est quand même qui, parmi les 19 millions de téléspectateurs, ont regardé le discours présidentiel avec « beaucoup d'intérêt et d'espoir ». Ce sont les patrons du Medef qui accueillent, avec la gourmandise qu'on imagine, la remise en cause des 35 heures sous réserve d'un accord d'entreprise sur les salaires. Les autres, « sont de la revue » comme on dit. Rien, pas un mot sur le Smic qui n'a bénéficié d'aucun coup de pouce en juillet et ne devrait donc pas progresser de manière significative au 1^{er} janvier 2008. Rien non plus du côté des minima sociaux. Rien pour les fonctionnaires, dont Nicolas Sarkozy semble avoir oublié qu'il est devenu leur patron, depuis qu'il est à la fois Président et Premier ministre en s'octroyant au passage 174 % d'augmentation de son salaire. La monétisation des heures supplémentaires et des RTT est évidemment accueillie avec joie par le patronat, qui perçoit bien combien elle va contribuer à faire encore baisser le coût unitaire du travail. Les résultats de cette politique sont prévisibles. Ces mesures ne donneront pas de travail à ceux qui n'en ont pas ou pas assez. Tout ouïe avec les patrons, Nicolas Sarkozy n'écoute les revendications salariales que pour mieux les dévoyer. Quand les salariés se plaignent à juste titre de la baisse de leur pouvoir d'achat, il répond « travailler plus ». Quel sens cette réponse peut-elle avoir parmi les salariés les plus qualifiés et ceux en charge de responsabilités ? Ceux pour qui les 35 heures ont permis de limiter un peu l'in-



trusion du travail dans la sphère privée ou de préserver un peu de temps pour vivre. Gagner plus ? C'est effectivement aussi l'urgence, car dans le même temps, nos catégories subissent le non paiement de la qualification. Aux augmentations générales se sont substituées des enveloppes pour des bonus ciblés, sur des critères obscurs échappant au dialogue social. Aux éléments sonnants et trébuchants on a substitué des systèmes d'épargne ou d'intéressement. Le résultat est dans le constat rendu public par l'Insee la semaine dernière : le revenu salarial moyen a stagné depuis 30 ans ! Ainsi, malgré les augmentations régulières du Smic et une progression du salaire moyen, le revenu salarial moyen n'a pas évolué, il a même régressé nettement pour les salariés à temps partiel dont le nombre ne cesse d'augmenter (la part des salariés à temps partiel est passée de 17 % à 31 % entre 1978 et 2005). Le ressenti par rapport au coût de la vie n'est donc pas une vue de l'esprit. Alors que leur pouvoir d'achat est au plus bas, le Président n'a apporté aucune réponse. Aucun effort n'est demandé aux actionnaires. Pourtant, les dividendes et le cours des actions augmentent bien plus que les salaires. Les efforts sont autofinancés par ceux qui sont déjà dans la difficulté, les salariés. Ceux-ci devront aller chercher leurs augmentations de salaires par leur mobilisation.

Discours de Sarkozy Les réactions syndicales

« Le président de la République persiste à faire des 35 heures le bouc émissaire des reculs du pouvoir d'achat connus dans ce pays, a dénoncé Maryse Dumas, secrétaire de la CGT. Or, l'Insee montre que cela fait trente ans que les revenus salariaux stagnent, voire régressent et que la principale cause en est la précarité de l'emploi. [...] Il a tout fait pour dégager en touche et n'a pas pris la mesure du problème du pouvoir d'achat ».



« Près de la moitié des entreprises n'ont pas mis en oeuvre les 35 heures, et dans celles où il y a eu les 35 heures, on a toutes les situations où la négociation s'est accompagnée de réorganisations contraignantes pour les salariés a souligné Marcel Grignard. Il y a eu souvent redéfinition du temps de travail effectif si bien qu'il n'y a pas eu quatre heures de réduction du temps de travail, mais souvent deux heures. Il y a eu un développement des forfaits jours pour un tas de gens, qui ne sont même pas cadres ».

Les entreprises ont retrouvé leurs gains de productivité, elles ont réorganisé leur production, et je ne suis pas sûr qu'elles aient envie de revoir les accords d'annualisation du temps de travail qui dans certains secteurs d'activité, permet d'amortir les à coups, souligne Stéphane Lardy. « La durée effective de travail des salariés en France n'est déjà pas de 35 heures, mais de plus de 37 heures. Et dans les sondages très récents, les salariés sont pour les 35 heures. Il faudra leur demander s'ils souhaitent renégocier les 35 heures en contrepartie d'augmentations de salaires ».



« Beaucoup de personnes aimeraient travailler plus mais l'important n'est pas de donner plus de travail à ceux qui en ont déjà, mais de donner du travail à tous ceux qui sont en âge de travailler », insiste Gabrielle Simon.

« Le principe de monétisation du compte épargne temps va dans le bon sens, pour Alain Lecanu. On était dans un système infernal. Bon nombre de cadres avaient des semaines voire des mois épargnés sans pouvoir les prendre. [...] Je me demande si ce n'est pas un marché de dupes par moments. C'est plus dogmatique qu'autre chose. Si le président souhaitait qu'on revienne les 35 heures, nous remettrons sur la table une révision du forfait jours pour les cadres ».



Énergie La CGT conserve sa première place

La CGT est confirmée à la première place, devant la CFDT et FO, aux élections professionnelles à Gaz de France et EDF organisées séparément pour la première fois. Elle a obtenu 51,91 % des voix à EDF et 55,2 % à GDF. La CFDT obtient 18,71 % à EDF et 15,8 % à GDF (18,8 % en 2003) et conforte sa deuxième place, tandis que FO se maintient à la troisième place mais en perdant des points puisqu'elle obtient 13,41 % des voix à EDF et 14 % à GDF, en baisse par



rapport à 2003 (15,5 %). En revanche, la CFE-CGC passe de 8,7 % en 2003 à 11,91 % à EDF et 11,6 % à GDF. Enfin, la CFTC reste très minoritaire avec 2,98 % à EDF et 3,3 % à GDF. La participation, qui était de 84,9 % en 2003, a baissé mais est restée forte, avec plus de 78 % de votants, selon la CGT, qui s'est félicitée samedi dans un communiqué de cette « mobilisation » des salariés, qui « pèsera dans les négociations en cours » sur les retraites, le pouvoir d'achat et l'emploi.

Justice Exceptionnelle mobilisation le 29 novembre

Avocats, magistrats et greffiers se sont mobilisés jeudi partout en France pour exiger l'abandon des projets de suppression de plus de 300 juridictions (23 tribunaux de grande instance (TGI), 178 tribunaux d'instance (TI), 63 conseils de prud'hommes et 55 tribunaux de commerce) dans le cadre de la réforme de la carte judiciaire lancée par la Garde des sceaux, ministre de la Justice, Rachida Dati. Cette journée aura été un temps fort de convergence des mouvements locaux de défense des juridictions qui partout en France tiennent bon depuis des semaines avec des manifestations, des occupations. « C'est un mouvement comme je n'ai pas le souvenir d'en avoir vu, c'est vraiment une vague profonde de révolte », a déclaré de son côté l'ancien garde des Sceaux Robert Badinter sur France Inter.



EDF Les syndicats refusent que le groupe soit « la vache à lait de l'État »

Le président Nicolas Sarkozy a annoncé jeudi soir que l'État allait vendre 3 % du capital d'EDF pour « un plan d'investissement » dans les universités françaises. La somme ainsi dégagée serait notamment consacrée à l'amélioration des locaux dans l'enseignement supérieur et la création de logements dans les cités universitaires. Plusieurs syndicats de l'énergie ont aussitôt réagi vendredi refusant que le groupe public devienne « la vache à lait de l'État ». Pour la CGT, le capital d'EDF ne doit pas être « un simple fonds de réserve du budget courant de l'État ». Pour la CGT, cette annonce « n'est qu'un prétexte fallacieux, préparant de futurs abandons de la maîtrise publique



du secteur de l'énergie », alors que « de lourds investissements sont nécessaires (dans l'énergie) pour assurer la sécurité d'approvisionnement de la France et la lutte contre le changement climatique ». L'État possède aujourd'hui 87,3 % du groupe énergétique et a l'autorisation de faire descendre sa part à 70 %. Le personnel dispose d'une participation symbolique de moins de 2 %. Les fédérations syndicales de l'énergie (CFDT, CGT, FO, CFE-CGC et CFTC), ont d'ailleurs menacé d'une « journée d'action » le 6 décembre, si le patronat ne répond pas à leurs revendications sur les retraites et salaires lors d'une réunion le 4 décembre.

La Tribune

En grève, absente des kiosques vendredi

Le quotidien économique La Tribune, en passe d'être vendu par LVMH, était absent des kiosques vendredi en raison d'une grève reconductible, pour protester contre le « refus » du géant du luxe de négocier avec les salariés sur des garanties sociales. Les salariés souhaitent que LVMH s'engage à l'avance à contribuer financièrement aux conséquences sociales de la cession, par exem-



ple en versant une prime aux salariés « victimes de la cession », en améliorant les conditions de la clause de cession ou d'un éventuel plan social... Mais le groupe de luxe « a marqué jeudi, après trois rencontres, son refus de la négociation en rejetant 80 % des revendications des salariés de La Tribune », déplorent les syndicats. Une nouvelle réunion de négociations était prévue lundi 3 décembre.

France 3 Nord/Pas-de-Calais

Grève pour l'avenir des décrochages régionaux

A l'appel d'une intersyndicale, les salariés ont fait grève mercredi 28 novembre. Ils demandent à la direction nationale de France 3 l'ouverture de « vraies négociations sur l'avenir des décrochages régionaux, ainsi que la mise en place d'une politique de développement de la présence et des programmes de France 3 en région ». Ils ont entrepris de faire signer une pétition par la population en ce sens.



Régimes spéciaux de retraites

On négocie, mais la colère persiste

Les syndicats de cheminots et ceux de la RATP sont sortis mécontents jeudi de réunions de négociation avec leurs directions sur leurs régimes spéciaux de retraite, jugeant comme la CGT de la SNCF que « le compte n'y est pas », surtout après une grève qui a duré dix jours. Les rassemblements du 4 décembre (à l'initiative de six syndicats de cheminots) sont plus que jamais à l'ordre du jour, devant les directions régionales de la SNCF et les préfetures, « pour faire aussi pression sur l'État », a déclaré Laurent Russeil, secrétaire général adjoint de la CGT-cheminots. Même frustration à la RATP à l'issue de la deuxième réunion depuis la suspension de la grève. « Beaucoup de questions de la réunion précédente sont restées en suspens »,



selon la CGT-RATP, qui attendait notamment « des réponses sur la revalorisation des échelons ». Parmi les points au programme jeudi figurait la validation de trimestres pour le calcul de la pension. Les tarifs de rachat d'années d'études sont « prohibitifs », estime la CGT, qui indique que l'enveloppe de la RATP pour accompagner l'ensemble de la réforme s'élève à 21 millions d'euros. Par ailleurs, les fédérations syndicales de l'énergie (CGT, CFDT, FO, CGC et CFTC), menacent d'une « journée d'action » le 6 décembre, (« vraisemblablement une grève », affirme la CFDT), si le patronat ne répond pas à leurs revendications sur les retraites et salaires lors d'une réunion le 4 décembre.

Presse

Les syndicats de journalistes reçus par la ministre de la Culture

Les syndicats de journalistes SNJ-CGT, SNJ, l'USJ-CFDT, SJ-CFTC et de FO ont été reçus jeudi par la ministre de la Culture et de la Communication, un rendez-vous qu'ils réclamaient depuis l'entrée en fonction de Christine Albanel. Ils ont « redit leur grande inquiétude devant la défiance exprimée par les citoyens à l'égard de leurs médias ». Les syndicats « espèrent avoir convaincu la ministre de l'importance et de l'urgence des mesures à prendre pour restaurer, dans notre pays, la qualité de l'information, un des piliers essentiels de la démocratie ». Les syndicats de journalistes ont en outre demandé à Mme Albanel de saisir le conseil de la concurrence sur les projets de cession des Échos et de La Tribune et ont souhaité participer à une remise à plat des critères d'attribution des aides à la presse.



Loi Pécresse

Un mois de mobilisation fait bouger le gouvernement

Après un mois de conflit dans les universités, le gouvernement a été contraint de faire quelques annonces. La ministre, Valérie Pécresse va publier une circulaire garantissant que l'orientation active (préinscription à l'université) « n'entraînera pas de sélection à l'entrée de l'université » et va avancer la revalorisation des bourses des plus démunis au 1^{er} janvier 2008 au lieu de la rentrée. Elle s'est en outre engagée sur un cadrage national des diplômés par le biais d'une « mission ». Dans un communiqué, elle a précisé que la « réforme » de la Licence « sera mise en place dès janvier 2008 ». Elle a confirmé un « plan pluriannuel » pour la licence, dans le cadre de l'engagement écrit de l'État, annoncé lundi par François Fillon, de doter le budget de l'enseignement supérieur de 15 milliards supplémentaires d'ici 2012. Par ailleurs Nicolas Sarkozy a annoncé jeudi « un plan d'investissement



de 5 milliards » financé par la vente de « 3 % » d'EDF pour dans les universités. Cette somme servira aux campus, aux locaux et aux cités universitaires, selon Nicolas Sarkozy, qui n'a toutefois pas fixé de calendrier à sa mise en oeuvre. Cette annonce a déclenché l'ire des syndicats d'EDF qui reprochent au gouvernement d'utiliser l'entreprise comme une vache à lait budgétaire. « En raison des avancées obtenues par les étudiants, l'Unef appelle donc à la levée des blocages et à la suspension de la grève sous sa forme actuelle ». « Je suis satisfait du résultat, il est directement issu des avancées qu'ont obtenus les étudiants mobilisés », a déclaré à l'AFP Bruno Julliard, le président de l'Unef qui a par ailleurs confirmé qu'il quitterait ses fonctions dans les prochains jours comme il l'avait annoncé lors du dernier congrès du syndicat étudiant.

Formation continue

Les chômeurs en bénéficient toujours moins que les salariés

Selon une étude du ministère de l'Emploi (Dares), la formation professionnelle continue s'est développée en 2005, avec notamment un nombre accru d'organismes spécialisés et de stagiaires, mais elle a encore plus bénéficié aux salariés et encore moins aux chômeurs qu'en 2004. Si, pour les salariés, la durée de formation a augmenté de 10 %, pour les demandeurs d'emploi, elle a baissé 6 %. Les formations générales ont été les plus suivies en 2005 (10,9 % des stagiaires), avant celles sur l'hygiène et la sécurité (8,2 %). Mais les formations pour développer les capacités d'orientation, d'insertion sociale et professionnelle ont régressé de la première à la troisième place, avec 7,7 % des stagiaires contre 10,6 % en 2004.



Recherche et marché

La santé dans la tourmente des affaires



L'Ugict-Cgt a publié un communiqué intitulé « **la bourse ou la vie** ».

En 2000, des chercheurs publient la mise au point d'un test de détection de cellules cancéreuses circulant dans le sang, pouvant permettre le dépistage du cancer, le suivi de l'efficacité

des traitements et d'éventuelles récurrences. Le test peut être adapté, en outre, à la détection de la trisomie 21 chez les femmes enceintes, évitant ainsi l'amniocentèse. En 2001, une société METAGENEX est créée pour continuer les recherches sur le test, les essais cliniques et sa mise au point. En 2006 AXA Investment Manager Private Equity Europe entre dans le capital de METAGENEX. Les capitaux privés apportés par les sociétés AXA et BNP-PARIBAS (2,7 millions d'euros) font passer les actionnaires fondateurs du statut de majoritaire à celui de minoritaire. Mais les chercheurs et les nouveaux venus ne s'entendent pas car la logique financière est en contradiction avec la logique de recherche et la déontologie médicale. Alors que les chercheurs insistent pour que des études de validation de l'efficacité du test soient menées avant sa commercialisation, les financeurs veulent rentabiliser au plus vite le capital investi. Agissant selon des principes contraires à toutes les règles éthiques et scientifiques, la direction de METAGENEX décide de commercialiser le test via le laboratoire Lavergne, à 165 euros l'unité. L'INSERM, encore propriétaire des brevets, refuse alors, contrairement aux accords préalables, de signer l'avenant de cession de la licence des brevets à METAGENEX, et saisit le Conseil Consultatif National d'Éthique (CCNE). Le 13 septembre 2007, l'avis publié par le CCNE confirme que la commercialisation du test ne peut être sérieusement envisagée sans étude clinique contrôlée par une autorité de santé, et invite, pour le moins, à insérer à l'attention du patient « *une mise en garde explicite précisant que le test concerné ne remplit pas toutes les conditions d'évaluation et de validation nécessaires à une interprétation fiable des résultats* ». Les actionnaires de METAGENEX ripostent en accusant le directeur général de l'INSERM de conflit d'intérêt et en appellent aux Ministres de la Recherche et de la Santé afin de trancher en leur faveur. Le 21

septembre dernier, le gouvernement s'en tient à une argumentation juridique et financière et prend une décision contraire à l'avis des chercheurs et des Comités d'Éthique. Il insiste pour que le directeur général de l'INSERM cède les brevets à METAGENEX, au nom d'un « *risque financier* » pour l'État si la société METAGENEX gagnait devant un tribunal. Cette décision conduit le directeur général de l'INSERM à démissionner de son poste, le 8 octobre 2007, réfutant l'accusation de conflit d'intérêt. Cette affaire démontre que les fonds d'investissements sont capables de mettre sur le marché des produits qui n'ont pas été évalués. Est-il éthique d'annoncer à un patient qu'il présente un cancer alors qu'il s'agit d'une erreur de diagnostic ? Est-il moralement acceptable d'annoncer à une personne qu'elle n'est pas malade alors qu'en vérité elle développe une tumeur ? « *La prévention c'est l'intérêt commun des assureurs et des assurés* ». C'est ce qu'affirmait François Pierson, Président d'AXA France, à la veille du lancement du site axasanté.fr dédié à la prévention de la santé ! Il est donc d'autant plus surprenant que le principe de précaution, si souvent mis en avant, ait été oublié dans la décision des ministères et des actionnaires majoritaires de METAGENEX, filiale d'AXA et de la BNP-PARIBAS. La santé ne peut dépendre d'opération de rentabilisation rapide du capital investi au dépend de l'intérêt des malades. Quelle crédibilité la compagnie d'assurance AXA et la société bancaire BNP-PARIBAS montrent-elles à la communauté scientifique, aux assurés et aux clients, quand elles ne respectent pas les principes de précaution et de prévention du risque ? Le conflit d'intérêt ne serait-il pas du côté d'AXA et de la BNP-PARIBAS qui pourraient vouloir préconiser ce test auprès de tous ses clients bénéficiaires de contrat d'assurance santé ou de crédit, ce qui mettrait les compagnies en position « *gagnante* » en amont et en aval du produit ? La CGT AXA, la CGT BNP-PARIBAS, la CGT INSERM, le SNTRS, s'opposent à ce que la recherche serve à faire du profit au détriment de toute règle déontologique et éthique. Nous demandons qu'AXA et la BNP-PARIBAS, si sensibles à leur image éthique, interviennent auprès de METAGENEX pour retirer ce test du marché tant que ce dernier n'aura pas été médicalement et scientifiquement évalué.